
[Imprimer](#)

Paris : rénovation programmée pour le canal du parc André Citroën

Image

La ville de Paris souhaite confier des travaux de rénovation des bassins du Grand canal situé dans le parc André Citroën à Paris (15^e arrondissement).

Définis par les équipes d'architectes et paysagistes Patrick Berger, Jean Paul Viguier, Allain Provost et Gilles Clément, les aménagements du parc André Citroën, d'une surface de 14 ha, datent de 1992. "Fleuve oblige, l'eau est un élément déterminant du parc", indique la ville de Paris

Le grand canal est composé de deux bassins entièrement indépendants d'environ 1 600 et 1 000 m³ dont les installations "affichent leurs limites", estime la municipalité, avec une dégradation de certains éléments et une "obsolescence" des équipements hydroélectriques. La Ville vient donc de lancer une consultation pour des travaux de rénovation (génie civil, fontainerie et serrurerie).

Zone de biodiversité

Le programme prévoit une transformation partielle des bassins et de leur fonctionnement mêlant un aspect biodiversité sur le petit bassin et un aspect mixte sur le grand bassin. Pour le premier, l'espace sera comblé tout en conservant les margelles extérieures à l'identique et remplacé par "un ensemble de trois bassins plantés d'une centaine de mètres carrés chacun, liaisonnés entre eux par de petits coursiers aux contours sinueux de faibles profondeurs. Tout l'espace autour de ces bassins sera replanté. Une passerelle métallique sera créée entre l'allée longeant le Ponant et un des édicules surplombant la prairie", précisent les documents de marché.

L'association entre le petit bassin transformé en zone de lagunage et de biodiversité et le grand bassin se fera par une nouvelle zone de biodiversité dans le même style que le petit canal avec la réalisation d'un coursier d'eau et d'une mare plantée. Un ensemble d'îles végétalisées composé de plusieurs radeaux d'environ 3 à 5 m² verra également le jour. Le bassin de "pleines eaux" sera, lui, agrémenté par trois grands jets formant des geysers à une hauteur variant de 1 à 5 m.

[Consulter l'avis](#)